

Lots à gagner:

Télé - Entrées aux parcs régionaux -
Electroménagers -
Bons d'achats -
Jambon - Nuit d'hôtel -
et beaucoup d'autres lots surprises...



Sur place: Buvette, sandwichs, pâtisseries et crêpes

Réreservation conseillée au 05 49 44 45 00

Samedi 5 octobre 2024

05
OCT.

JEU

Loto 2024 de La Maison des Familles

BIGNOUX - Salle Socio-Culturelle

20h00

Modalités d'inscription : Contact : Renaud BEGUE (Président de l'association), Iphigénie AUDOIN ou Emilie MARTINS

au 05.49.44.45.00 ou par mail : maisondesfamilles@chu-poitiers.fr

Tarifs : 3 € le carton, 10 € les 4 cartons, 17 € les 8 cartons.

Structure organisatrice : La Maison des Familles

AJOUTER À MON CALENDRIER ([HTTP://SORTIR.GRANDPOITIERS.FR/AGENDA/LOTO-2024-DE-LA-MAISON-DES-FAMILLES-44729/CALENDAR.ICS](http://sortir.grandpoitiers.fr/agenda/loto-2024-de-la-maison-des-familles-44729/calendar.ics))

LOTO Samedi 5 octobre 2024, 20h à la salle socioculturelle de Bignoux, organisé au profit de l'association « La Maison des familles » au CHU de Poitiers.

De nombreux lots à gagner : télévision, électroménager, nuit d'hôtel, jambon, bons d'achats, nombreuses entrées dans les parcs de la région..

Partie enfants et partie belge.

Sur place : sandwichs, pâtisseries, crêpes et buvette.

Vous pouvez réserver au : 05 49 44 45 00

Tous les bénéfices seront reversés à la Maison des familles pour lui permettre de poursuivre l'amélioration de l'accueil des accompagnants des hospitalisés au C.H.U. de Poitiers.

Le contexte : La Maison s'inscrit dans une démarche d'accueil des familles des malades à l'hôpital de Poitiers. Elle permet à celles-ci de pouvoir rester à côté de leur enfant ou de leur conjoint hospitalisé pour une durée plus ou moins longue.

Pour cela, depuis 1993, l'association « La Maison des familles » met à disposition des chambres à usage exclusif des familles des hospitalisés et ce dans des locaux mis à disposition par le C.H.U.

Au quotidien, c'est grâce à la générosité de nos concitoyens que l'association peut assurer le fonctionnement de la maison et limiter la participation financière des familles.

Chaque année, plus de 1 500 familles sont hébergées dans la Maison sans limite de durée et sans que l'argent ne soit un obstacle à leur présence auprès de leur malade. Près d'un tiers des familles reste plus d'un mois et plus des trois quarts sont originaires du Poitou-Charentes.



